

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ECOLE SUPERIEURE DE MANAGEMENT
TLEMCEM



وزارة التثقيم العالبي والبحت العلمي
المدرسة العليا لإدارة الأعمال
تلمسان

**ANNONCE DE RECRUTEMENT ET/OU DE CONCOURS SUR TITRES
POUR L'ACCES AUX CORPS DES MAITRES ASSISTANTS, CLASSE « B »**

L'Ecole supérieure de management -Tlemcen annonce un recrutement et/ou concours sur titres au titre de l'année 2024 pour l'accès aux corps des Maîtres Assistants grade Maître Assistant classe « B » selon l'ordre de priorité indiqué dans le tableau ci-joint.

- Le dossier de candidature doit être déposé via la plateforme numérique « Progrès » selon le lien électronique suivant:
<https://progres.mesrs.dz/webrecrutement>

Les dossiers de candidature au recrutement et/ou à concours sur titres pour l'accès au grade de Maître Assistant classe « B » doivent comporter les pièces suivantes :

- o Une demande manuscrite.
- o Une (1) copie de la carte d'identité nationale.
- o Une (1) copie du titre ou du diplôme exigé.
- o Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat et déposée via la plateforme numérique « Progrès » (téléchargeable depuis le site Web de la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme administrative depuis le site Web de l'ESMT: <https://www.esm-tlemcen.dz>

Les candidats définitivement admis au recrutement et/ou au concours sur titres doivent, préalablement à leur nomination au grade de Maître Assistant classe « B », compléter leurs dossiers de candidatures par l'ensemble des documents, ci-après :

- o Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- o Certificat de résidence (1).
- o Un (1) extrait de l'acte de naissance.
- o Deux (2) certificats médicaux (médecine générale et physiologie) délivré par un médecin spécialiste attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- o Deux (2) photos d'identité.

Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis définitivement du concours doivent comporter, notamment :

- o Copie des documents prouvant les travaux scientifiques réalisés par le candidat dans sa filière et sa spécialité antérieurement ou postérieurement, à l'obtention du diplôme exigé, le cas échéant (copie des publications et communications scientifiques, copie de la page de l'ouvrage scientifique qui porte l'ISBN (Internationale Standard Book Number), le cas échéant.
- o Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement auprès des établissements d'enseignement supérieur (selon le formulaire précisé, à télécharger sur le site Web: <https://www.esm-tlemcen.dz> le cas échéant.
- o Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement, après l'obtention du diplôme exigé auprès des établissements relevant des autres secteurs d'activités, accompagné d'une attestation d'affiliation délivrée par l'organisme de sécurité sociale concerné, le cas échéant.
- o Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat, après l'obtention du diplôme exigé, ayant occupé des postes d'encadrement au niveau des établissements et administrations publiques, et des organismes publics et privés accompagnées d'une attestation délivrée par l'organisme de sécurité sociale concerné, le cas échéant.
- o Une fiche familiale pour les candidats mariés.
- o Une (1) copie d'une carte d'handicapé du candidat, le cas échéant.

La date limitée des inscriptions au recrutement et/ou concours sur titres via la plateforme numérique « Progrès » est fixée à quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de parution du premier avis dans la presse nationale écrite.

L'absence du candidat lors de l'entretien avec le jury de sélection à la date et à l'heure précisées dans la convocation entraînera son élimination du recrutement et/ou du concours sur titres.

Chaque candidat peut consulter les résultats de son dossier de candidature au recrutement et/ou concours sur titres pour l'accès au grade de Maître Assistant classe « B » via la plateforme numérique « Progrès » à l'aide de son compte électronique, après l'annonce des résultats par l'école.

**Annexe de l'avis de recrutement sur titre et par voie du concours sur titres pour
l'accès aux corps des maîtres assistants grade de maître-assistant classe « B »**

Etablissement Universitaire	Les Filières selon les priorités	Toutes les Spécialités	Nombre De postes budgétaires ouverts	Lieu d'affectation	Condition de recrutement
Ecole Supérieure de Management TLEMCEM	Informatique	Toutes les Spécialités	02	Ecole Supérieure de Management TLEMCEM	<p>-Recrutement sur titres : Doctoral d'état ou doctorat en Sciences ou doctoral LMD ou diplôme reconnu équivalent</p> <p>-Concours sur titres Diplôme de Magister doivent avoir été délivrés au moins avec la mention « assez bien » obtenu dans le cadre du décret exécutif n° 98/254 du 17 août 1998 Relatif à la formation doctorale, à la post-graduation spécialisée et à l'habilitation universitaire Modifiée et complétée, ou diplôme équivalent.</p>
	Mathématiques	Toutes les Spécialités	02		